



# HALTE VR

POUR VR AUTONOME  
RÉGION DE LOTBINIÈRE

*Municipalité de  
Saint-Patrice-de-Beaurivage*



**HALTES VR DE LA RÉGION DE LOTBINIÈRE**  
[bit.ly/haltesVR](https://bit.ly/haltesVR)

[tourismelotbiniere.com](https://tourismelotbiniere.com)

6375, rue Garneau  
Sainte-Croix, G0S 2H0  
418 926-3407, poste 207  
[tourisme@mrclotbiniere.org](mailto:tourisme@mrclotbiniere.org)

**#LOTBILOVE**



**Tourisme**  
Lotbinière

# Plus de 130 CASES

de stationnement pour vous accueillir  
dans notre belle région!

## Pour les haltes VR privées

### LE « COMMENT ÇA FONCTIONNE »

- Stationner votre VR aux endroits désignés seulement

### LES « À FAIRE ABSOLUMENT »

- Découvrir la région et ses joyaux touristiques
- Respecter les réglementations énoncées par le gestionnaire du site

## Pour les haltes VR municipales

### LE « COMMENT ÇA FONCTIONNE »

- Pour les sites gratuits : aucune réservation de terrain
- Pour les sites payants : vous référer aux consignes indiquées
- Couvre-feu : 23 h à 7 h
- Durée maximale du séjour : 48 h maximum
- Stationner votre VR aux endroits désignés seulement
- Véhicules acceptés : motorisé de maximum 23'

### LES « À NE SURTOUT PAS FAIRE »

- Allumer un feu (sauf indications contraires)
- Consommer des drogues ou des boissons alcoolisées
- Utiliser une génératrice

### LES « À FAIRE ABSOLUMENT »

- Découvrir la région et ses joyaux touristiques
- Respecter le Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) de la MRC de Lotbinière

*Ne laissez pas de trace ni de déchets en ramassant derrière vous pour que votre emplacement soit encore plus propre à votre départ qu'à votre arrivée!*